

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE		Réf. Ville de Wavre: 23/05 pe2 Réf. SPW ARNE-DPA :10010772
<b>ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT</b>		

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de la société **VANSPRINGEL AUTOMOBILE S.A.**, Rue Américaine 12-14 à 1060 Saint-Gilles, en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2, catégorie C, visant le maintien en activité d'une concession automobile comprenant un show-room, un garage de réparation et un atelier de carrosserie dans un bien sis à Wavre, Chaussée de Louvain, 516, présentement cadastré Wavre, 2<sup>ème</sup> Division, Section F n°115W2.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population la décision du fonctionnaire technique du Service public de Wallonie, en date du 31 octobre 2023, en vertu de laquelle la demande susmentionnée, dont le formulaire fait office de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, est déclarée complète et recevable et ne doit pas être soumise à évaluation complète des incidences sur l'environnement.

[...] Les impacts le plus significatifs portent sur le charroi, le bruit, les émissions atmosphériques, la gestion des eaux usées et pluviales, la gestion des déchets, le risque de pollution des sols, du sous-sol et des eaux souterraines ainsi que d'incendie [...]

Conformément à l'article 24 du décret, le projet est soumis à enquête publique, d'une durée de quinze jours.

ANNONCE de l'enquête	OUVERTURE de l'enquête	SEANCE DE CLÔTURE de l'enquête (lieu, date et heure)	Les <b>observations écrites</b> peuvent être adressées par voie postale ou électronique au
<b>13/11/2023</b>	<b>21/11/2023</b>	<b>Pôle Cadre de Vie-Service urbanisme</b> place des Carmes, 8 à 1300 Wavre <b>05/12/2023 de 9h00 à 11h45</b>	<b>Collège communal</b> place de l'Hôtel de Ville 1 1300 Wavre <b>pe_pic@wavre.be</b>

Le dossier, ainsi que la décision du fonctionnaire technique de ne pas imposer une étude d'incidence au projet, peuvent être consultés à l'administration communale du **21 novembre 2023** au **05 décembre 2023** inclus.

L'ensemble de documents est accessible sur **RENDEZ-VOUS** dans les locaux du Pôle Cadre de vie-Urbanisme, chaque jour ouvrable, du mardi au vendredi, de 9h à 12h00 ainsi que le jeudi 23/11 et le mardi 04/12 de 16h à 20h.

Le cas échéant, cette demande est à formuler au minimum 24h à l'avance par mail à l'adresse [pe\\_pic@wavre.be](mailto:pe_pic@wavre.be) ou par téléphone au 010/ 230.377 de 9h00 à 12h00 (sauf lundi). A défaut les permanences prévues en soirée pourraient être supprimées.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement au 010/230.455.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du conseiller en environnement	du fonctionnaire technique
<b>VANSPRINGEL AUTOMOBILE S.A.</b> Rue Américaine 12-14 1060 Saint-Gilles ☎0475/45 28 88	<b>M. Pierre Lavendy</b> Place des Carmes 8 1300 Wavre ☎ 010 230 455	<b>SPW ARNE- DPA</b> Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎071 654 780

Le Collège communal de Wavre est l'autorité compétente pour statuer sur la demande en cours.

A Wavre, **13 novembre 2023**

Par le Collège :  
La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Christine GODECHOUL

Anne MASSON